La République du Centre, 11 juin 2015

LOI ■ Financement des partis politiques

Le sénateur socialiste, Jean-Pierre Sueur, a déposé, mardi, une proposition de loi pour mettre fin au « vide juridique » qui pourrait profiter au Front national dans le cadre de l'enquête en cours sur son financement. Il s'agit de rétablir une incrimination pénale pour les partis politiques qui accepteraient des dons de personnes morales, a indiqué l'élu. Il souhaite que sa proposition, cosignée par les membres de son groupe, « puisse être inscrite rapidement à l'ordre du jour du Parlement ». ■

.

Phoca PDF